



Vendeur amazon dépose plainte pour escroquerie

Par Yojo

Bonjour à tous, désolé cela risque d'être long.

J'ai effectué une commande en date de fin juillet, envoyé en lettre simple, que je n'ai pas reçu. Le vendeur tiers amazon a bien fait son travail et l'enquête de la poste m'indique que le colis a bien été déposé dans ma BAL.

Du coup, je décide de laisser tomber toute demande de remboursement, je pense que le facteur l'a déposé dans une autre BAL et ayant des soucis de voisinage, adieu mon livre (montant de 70?) tout de même. Je n'ai plus contacté le vendeur depuis début août, j'ai laissé tomber.

En septembre, je fais une autre commande à un autre vendeur tiers de matelas; même problème de livraison, sauf que cette fois-ci je leur dis que je ne veux pas le même soucis qu'avec la commande du livre; et que je veux être remboursé. En date du 5 septembre, amazon valide le remboursement des matelas qui ne sont jamais arrivés.

Le "problème", c'est qu'ils ont aussi validé le remboursement du livre, alors que je ne l'avais pas demandé. Depuis le départ avec mes échanges avec le vendeur, je me suis positionné en ne demandant pas le remboursement, c'est toujours mon positionnement: je pars du principe qu'il a fait ce qu'il fallait, il n'a pas à payer les pots cassés.. Je précise aussi que c'est la première fois pour les matelas, que je fais jouer cette fameuse garantie (en X années sur le site). Mais voici ce que me dit le vendeur du livre:

"VOUS AVEZ OUVERT LA RECLAMATION CAR J'AI REFUSE DE VOUS REMBOURSER ALORS QUE C'EST FAUX.
"

=> Alors en effet, c'est totalement faux et calomnieux, je n'ai rien demandé du tout à Amazon !!!

A ce jour, je n'ai reçu AUCUN remboursement ! Ni pour mes matelas, ni pour ce livre. Le vendeur a décidé de porter plainte contre moi pour escroquerie. Quand je contacte amazon, ils me disent que la demande est fermée et que c'est entre moi et le vendeur.

J'ai l'intention de proposer au vendeur quand j'aurai ce remboursement de lui rendre l'argent (par paypal pourquoi pas ?); en terme de bonne foi je peux difficilement mieux faire. Mais que dois-je dire au commissariat ? C'est la première fois que j'ai une plainte de ce type et j'ai vraiment tout fait pour essayer d'arranger la situation, mais le vendeur est hystérique et semble vraiment penser que je le prends pour un idiot. Et quand je lis les forums amazon sur la garantie a-z, malheureusement je le comprends un peu.

A vous lire, je précise que je n'ai jamais eu de plainte, je ne sais pas du tout comment cela se passe, si je dois déjà me rendre au commissariat etc... que dois-je apporter là-bas ? Comment prouver ma bonne foi ? Je ne sais plus quoi faire.

Merci pour vos conseils éclairés.

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

vous bénéficiez de la présomption d'innocence.

Si vous n'avez rien à vous reprocher alors soyez tranquille, la vérité éclatera au grand jour.

Code de procédure pénale, article préliminaire, dila, légifrance au 10/9/2021 :

III.-Toute personne suspectée ou poursuivie est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été établie. Les atteintes à sa présomption d'innocence sont prévenues, réparées et réprimées dans les conditions prévues par la loi.

Par Yojo

Merci pour votre retour.